



Document d'Information Communal sur les RISQUES MAJEURS

**Inondation
Tempête
Incendie important
Canicule
Grand froid – neige – verglas**

Les BONS REFLEXES

**en savoir plus
pour mieux se protéger
et pour mieux agir**

*Toute personne participe par son comportement
à la sécurité civile.*

*En fonction des situations auxquelles elle est
confrontée et dans la mesure de ses possibilités,
elle veille à prévenir les services de secours et à
prendre les premières dispositions nécessaires.*

Document à conserver

Avril 2018

Inondation

Le Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI) répertorie les zones sensibles de la commune et les prescriptions face à ce risque :

- . connaissance du risque
- . information préventive
- . maîtrise de l'urbanisation

A Rohan, le risque inondation est situé le long de l'Oust et du canal de Nantes à Brest.

Les zones principalement concernées sont :

- . le bourg de St Samson (rue du Quai et rue du Moulin)
- . la Belle Etoile
- . le quai de Rohan
- . la rue de St Gouvry
- . la rue des Douves et la rue Notre Dame



Consignes



- . **Se tenir informé** de l'évolution du phénomène (radios locales et www.vigicrues.gouv.fr)
- . **Organiser la mise en sûreté** (coupure d'électricité, obturation des entrées d'eau, mise hors d'eau des meubles et objets précieux ...)
- . **Evacuer uniquement** en cas d'ordre d'évacuation ou forcé par la montée des eaux
- . **Ne pas s'engager sur une route inondée**
- . **Prévoir des équipements minimum** (radios à piles, eau potable, lampes torches, denrées alimentaires, couvertures ...)

Dans tous les cas, respecter les consignes, rester calme et être prudent.

Tempête

Une tempête correspond à l'évolution d'une perturbation atmosphérique, ou d'une dépression, le long de laquelle s'affrontent deux masses d'air.

Cette confrontation donne des vents violents :

- . 89 km/h > tempête > 102 km/h
- . 103 km/h > violente tempête > 117 km/h
- . Ouragan > 118 km/h

Une tempête se manifeste par :

- . des vents violents
- . des pluies potentiellement importantes



Consignes



- . **Se tenir informé** des risques et de l'évolution du phénomène (radios locales et télévision)
- . **Rester chez soi** (autant que possible) en fermant portes et fenêtres
- . **Limiter les déplacements**
- . Situé en zone aléa « inondations », **surveiller la montée des eaux** et prendre ses précautions face à de possibles inondations
- . **Ne pas toucher aux fils électriques** tombés au sol
- . **Prévoir des équipements minimum** (radios à piles, eau potable, lampes torches, denrées alimentaires, couvertures ...)

Dans tous les cas, respecter les consignes, rester calme et être prudent.

Incendie important

Rohan ne fait pas partie des communes du Morbihan soumises au risque de feu d'espace naturel.

Cependant le risque d'un incendie important existe.



Consignes



Préventivement

- . **débroussailler et entretenir** les abords de son habitation
- . **ne pas brûler ses déchets**

Lorsqu'un feu est déclaré :

- . **prévenir les pompiers** si on est témoin d'un départ de feu
- . en cas d'éclosion d'un incendie, **attaquer le feu si cela est possible sans se mettre en danger**
- . **se mettre à l'abri**
- . **couper les fluides** (gaz, électricité, fuel ...)
- . **fermer les volets et les fenêtres**, couper la ventilation, obturer les bouches d'aération
- . **évacuer** si les flammes ou les fumées deviennent menaçantes.

Dans tous les cas, respecter les consignes, rester calme et être prudent.

Canicule



La canicule est une vague de chaleur très forte qui se produit en été, de jour comme de nuit, sur une période prolongée.

L'évaluation thermique d'une canicule est subjective car elle dépend de la sensibilité des populations à la chaleur. En France, on parle de canicule lorsque les températures de nuit sont supérieures à 18-20°C et une température de jour supérieure à 30-35°C.

Consignes



- . **Eviter de sortir** aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité sportive.
- . **Boire beaucoup d'eau** sans attendre d'avoir soif.
- . **Se rafraîchir** et se mouiller le corps plusieurs fois par jour.
- . **Rester en contact** avec les personnes vulnérables de son entourage.

Grand froid – neige – verglas



Une vague de froid est caractérisée par une chute brutale et importante de la température de l'air. Elle s'étend sur une période relativement longue, de quelques jours à plusieurs semaines.

Les vagues de froid peuvent être accompagnées de chutes de neige, de verglas, de vents forts et de coupures générales d'électricité.

Consignes



- . **Rester chez soi**, éviter les déplacements non obligatoires
- . En cas de neige et de verglas, ne pas essayer de se déplacer.
- . **Rester en contact** avec les personnes vulnérables de son entourage.
- . **Prévoir des moyens** pour faire face à une coupure d'électricité de longue durée (lampes, radio à piles, couvertures ...)

REFLEXES

Se renseigner sur le niveau de vigilance météo.
Regarder régulièrement les prévisions
météorologiques et suivre les conseils de vigilance



<http://vigilance.meteofrance.com>

Ecouter les radios locales



Pack de sécurité à préparer chez soi

Radios à piles, lampe de poche, eau et nourriture non périssable, couvertures, trousse de premiers soins, vêtements, papiers personnels, médicaments et traitement quotidien.

Pour en savoir plus

. Mairie de ROHAN : 02 97 51 50 33

Numéro d'urgence (en dehors des heures
d'ouverture de la mairie) 07 61 73 94 23

. Préfecture du Morbihan : 02 97 54 86 02

. morbihan.fr circulation

. site DDTM <http://www.morbihan.gouv.fr> rubrique
« publication », choisir « choisir information des
acquéreurs et locataires sur les risques majeurs » puis
« commune »

. Consulter le DICRIM sur le site rohan.fr

. Numéros d'urgence



SAMU



Police
Gendarmerie



Pompiers

